

# Analyses 2013



**La Coopération contribue-t-elle au développement dans le Sud ?**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

# La Coopération contribue-t-elle au développement dans le Sud?<sup>1</sup>

## *Les difficultés d'action de la société civile face à un État faible : l'exemple de la RDCongo*

Cette analyse a fait l'objet d'une prise de parole publique le 7 juin 2013, lors d'une rencontre organisée par Solidarité Mondiale et réunissant acteurs militants et salariés des mondes associatif et syndical. À l'origine de cette rencontre, une volonté : celle de mettre le “développement en question” et d'ainsi ouvrir le débat sur le travail associatif (en Belgique et dans les pays du Sud) pour construire des pistes d'action pour un “développement juste, inclusif et durable”<sup>2</sup>.

La Commission Justice et Paix s'est basée sur son expérience d'ONG d'Éducation au Développement et d'association d'éducation permanente pour mettre en évidence trois difficultés (ci-dessous appelées “nœuds”) auxquelles la société civile congolaise doit faire face dans ses relations avec l'État :

- un plaidoyer politique peut-il être réalisé dans un contexte d'État faible ?
- quel pouvoir associatif face aux forces économiques et aux enjeux géostratégiques présents ?
- avec quels moyens les associations locales peuvent-elles réaliser leur travail ?

Nous avons également souhaité partager quelques pistes de réflexion et d'action qui découlent de notre vision du développement et qui impliquent : la participation active des publics et des partenaires, le rôle actif des publics-cibles avec lesquels nous travaillons et la priorité sur l'action collective.

## **Le premier nœud concerne la place du plaidoyer politique dans un contexte d'État faible**

Notre idéal associatif est d'avoir une connexion, une cohérence entre notre travail de plaidoyer politique ici (en Belgique et auprès des instances européennes) et là-bas en RDCongo, avec une co-construction de revendications portées par chacun (nos partenaires et nous) auprès de nos et de leurs représentants politiques. Au-delà de cet idéal plusieurs constats sont à faire et des questions à poser.

Tout d'abord, la *situation d'urgence continue* dans laquelle se trouve la RDCongo (prenons comme exemple le conflit dans l'Est du pays : la multiplicité des acteurs en présence et la complexité de la situation) engendre une difficulté pour la société civile locale à se projeter dans le futur et à établir des stratégies politiques à moyen terme.

La réalité est également le *déficit démocratique local* qui rend difficile (voire parfois impossible) les liens, le dialogue entre l'État et la société civile. Ceci peut être légèrement nuancé par la force que l'Église catholique représente au niveau local, ce qui permet à sa Commission Justice et Paix de bénéficier d'une certaine écoute auprès de ses autorités locales. L'absence de l'État, sa “déconnexion” par rapport aux réalités du terrain et son manque de volonté d'administrer l'ensemble du territoire restent cependant autant d'éléments pointés régulièrement par nos partenaires. Aussi, la société civile est souvent considérée, par les autorités publiques, comme un “ennemi” plutôt que comme un allié... le paroxysme de cette situation peut être illustré par le meurtre de Floribert Chebeya, activiste des Droits humains assassiné en 2010.

---

1 Ce titre est emprunté à l'association Solidarité Mondiale qui a choisi cet intitulé pour sa rencontre du 7 juin 2013

2 Nous citons ici le programme de la rencontre

Cette société civile locale a dès lors besoin de temps pour se défendre, se protéger et ce, aussi bien au niveau juridique que physique : quelques mois avant les élections législatives et présidentielles de novembre 2011, nous avons pu assister à une séance de travail à Kinshasa portant exclusivement sur les moyens pratico-pratiques d'autoprotection.

### **Piste d'action : comment créer du lien?**

Nos partenaires sont en *demande d'un accompagnement et d'un renforcement de capacité portant sur le plaidoyer politique*. Une des méthodes de travail, pas toujours a priori comprise et acceptée par les bailleurs de fonds, est l'échange d'expérience avec des partenaires d'autres pays. Nous avons ainsi développé un projet d'échange d'expérience entre le Pérou et la RDCongo sur la lutte contre l'impunité. L'objectif était non pas de faire un simple "copier-coller" d'un contexte à un autre mais de permettre à nos partenaires congolais d'avoir des clefs de lecture complémentaires leur permettant ainsi de créer leurs propres outils.

Un second élément de cette volonté de créer du lien est le dialogue que nous voulons appuyer entre les représentants politiques d'ici et de là-bas, par exemple, en travaillant avec l'AWEPA (l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique) pour que ceux-ci tiennent compte des revendications de nos partenaires dans leur travail auprès et avec les parlementaires africains.

### **Le deuxième nœud concerne la difficulté de réaliser un travail associatif face aux forces économiques et aux enjeux géostratégiques présents**

De nouveau, un constat s'impose, des questions se posent. Ceux-ci découlent de l'expérience de travail réalisé par Justice et Paix sur le thème de la gestion des ressources naturelles.

Nous ne pouvons que partager le constat de la complexité des enjeux liés au conflit dans l'Est de la RDC et aux logiques régionales (c'est-à-dire au rôle des pays voisins) qui prévalent.

Second élément de constat, la difficulté à amorcer et/ou à entretenir un dialogue avec l'État et les acteurs économiques présents et ce malgré l'existence d'outils intéressants ! Notons en passant que la RDCongo vient d'être suspendue pour 12 mois de l'ITIE (Initiative pour la Transparence des Industries Extractives).

### **Piste d'action : la complémentarité et la force des réseaux associatifs**

À nos yeux, de nombreuses avancées politiques ont été obtenues grâce au travail associatif réalisé en réseaux en Belgique et en Europe. Je cite pour exemple le Réseau Belge Ressources Naturelles (RBRN<sup>3</sup>) (créé et animé par Justice et Paix depuis 2008), mais aussi par d'autres comme la Plateforme Afrique centrale du CNCD<sup>4</sup> ou le réseau européen EURAC<sup>5</sup>. Ce travail de collaboration permet d'une part un renforcement mutuel grâce à une *expertise portant sur des ressources naturelles différentes* (ressources

---

3 Pour en savoir plus : <http://bnnr-rbrn.be/>

4 Pour en savoir plus : <http://www.cncd.be/>

5 Pour en savoir plus : <http://www.eurac-network.org/>

minières, forêts...). D'autre part, le fait de s'adresser à nos représentants politiques avec une *voix renforcée* a permis l'avancement d'importantes questions politiques. Nous citons pour l'exemple le dialogue soutenu avec les instances européennes sur les initiatives législatives que l'Union européenne pourrait mener dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en minerais.

### **Le troisième et dernier nœud relevé concerne l'éternelle recherche de financements**

Nous partons ici de l'expérience de travail avec nos partenaires de l'Église catholique congolaise (CENCO et sa Commission Justice et Paix). Leur capacité organisationnelle (principalement marquée par une structure pyramidale permettant une présence sur tout le territoire congolais) a impliqué une confiance a priori des bailleurs de fonds publics. Ceci s'est par exemple marqué par l'octroi d'un projet pour l'observation électorale des élections Présidentielle et législatives de 2011. Cependant, nous pouvons relever ici deux difficultés auxquelles nous ajoutons des questions à titre de pistes de réflexion :

Tout d'abord, notons que l'octroi de ce subside a été conditionné à un choix de priorité quant au travail à accomplir sur le terrain : l'observation électorale plutôt que l'éducation civique préalable, celle-ci étant pourtant pointée par nos partenaires comme essentielle à la bonne tenue des élections !

Ensuite, nous constatons que les difficultés méthodologiques de nos partenaires congolais à remplir le cahier des charges imposé par les bailleurs de fonds européens, ont impliqué qu'il a été demandé à Justice et Paix Belgique d'assumer un rôle de suivi et de supervision administrative et financière de ce projet. Plusieurs questions se posent : sans remettre en question la nécessité de tenir des comptes clairs et transparents, ne faudrait-il pas retenir la réalité du terrain ? Alors que la CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante) a été fortement critiquée, sur place et à l'étranger, pour sa mauvaise organisation des élections et de l'exercice de dépouillement qui s'en est suivi... peut-on décemment demander à la société civile locale d'arriver à faire rentrer toutes les preuves de dépenses, et ce des 4 coins d'un pays grand comme 76 fois la Belgique ?

Jusqu'où peut-on s'adapter aux réalités méthodologiques et logistiques de la société civile locale ? Il nous semble important que les acteurs locaux puissent être non seulement consultés mais également activement impliqués dans une réflexion à mener avec les bailleurs de fonds internationaux, sur les conditions d'accès à leur appui financier et à leur(s) système(s) de tenue des comptes.

Axelle Fischer,  
Commission Justice et Paix belge francophone  
juin 2013